

Commercialisation et développement en vente directe

Une diversification pleine de sens

19.326



Date

Jeudi 5 septembre 2019

Lieu

Domaine Sur Chauz
CH-2852 Courtételle JU

Ô Vergers d'Ajoie
CH-2900 Porrentruy JU

Public

Conseillers agricoles, plateforme de diversification romande, agriculteurs membres d'école à la ferme, agriculteurs en réflexion sur la diversification.

Responsables

Nadine Guéniat, AGRIDEA
Anita Wüthrich, Domaine Sur Chauz
Alain Perret, Ô Vergers d'Ajoie

Contexte

Située sur une colline au centre de la vallée de Delémont, la ferme de Sur-Chaux est en main de la famille Wüthrich depuis 1912.

En 2008, la 4^{ème} génération a repris le flambeau et gère depuis la ferme en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique. Autour de la ferme, sur environ 35 ha, une grande diversité de plantes telles que blé, épeautre, avoine, soja, féverole, colza, lin, lentille, caméline, tournesol créent une biodiversité très favorable aux lièvres et autre gibier.

Sur les hauteurs de Porrentruy, dans le canton du Jura, se situe la plus grande plantation de damassinières d'Europe. Alain Perret, qui gère cette exploitation arboricole familiale depuis le début des années 90, en est particulièrement fier. Tout comme des 15 variétés de pommes qu'il y cultive. Fruits frais et spécialités gastronomiques sont vendus sur place, dans un magasin de produits du terroir apprécié loin à la ronde.

Objectifs

- Reconnaître l'utilité d'un tel marché à la ferme
- Lister les points essentiels pour arriver au développement optimal
- Analyser la situation actuelle avec les responsables et en tirer un bilan

Méthodes

Visite d'exploitations agricoles et unités de transformation, témoignage d'agriculteur-trice-s, interprétation de résultats.

Remarques

Les participants se rendront par leurs propres moyens jusqu'à la gare de Delémont et seront pris en charge par un minibus. Ils partiront de la gare de Porrentruy pour le retour.

Lindau Eschikon 28 • CH-8315 Lindau • T +41 (0)52 354 97 00 • F +41 (0)52 354 97 97

Lausanne Jordils 1 • CP 1080 • CH-1001 Lausanne • T +41 (0)21 619 44 00 • F +41 (0)21 617 02 61

Cadenazzo A Ramél 18 • CH-6593 Cadenazzo • T +41 (0)91 858 19 66 • F +41 (0)91 850 20 41

ISO 9001 • ISO 29990 • IQNet

Programme détaillé

Jeudi 5 septembre 2019

**09h45 Accueil à la gare de Delémont sortie Sud des voies
déplacement en mini bus**

10h00 Visite de l'exploitation Sur Chauz

- Evolution au fil des générations
- Caractéristique de ce domaine
- Implication de la paysanne
- Bilan de l'investissement en temps et argent

Anita Wüthrich
Domaine Sur Chauz
2852 Courtételle
ab.wuthrich@bluewin.ch

12h30 Repas de midi

Dès 13h00 échange avec Anne Catherine Gerber de Tramelan sur le concept de kiosque en self-service à la ferme

FRIJ
2852 Courtetelle

14h15 Visite du Domaine Ô Vergers d'Ajoie

- Visite du musée de la damassine attenant
- Concept agricole et touristique de ce lieu
- Exposé de Monsieur Alain Perret
- Recettes, chiffres et évolution depuis la création

Alain Perret
Ô Vergers d'Ajoie
2900 Porrentruy
info@overgersdajoie.ch

17h00 Fin de la journée

17h 40 Train retour pour Delémont, Bienne, Neuchâtel, Yverdon et Lausanne en gare de Porrentruy

Informations pratiques

Inscription

[19.326](tel:021216194406)

Délai d'inscription

Lundi 19 août 2019

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

nadine.queniat@agridea.ch

Prix

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation :

CHF 230.-/jour

Autres participant-e-s :

CHF 350.-/jour

Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) se montent à CHF 50.- et **sont comprises dans le forfait**.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Désistement : Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'au 2 septembre 2019. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Plan Gare de Delémont

